

# Qui ? Quand ? Quoi ?

Le bulletin périodique de la Commune de Limersheim.

*Numéro 029 – Avril 2020*

## **Edito du Maire**

Chers Amis,

Alors que le printemps s'installe doucement, que les premières manifestations devaient avoir lieu, que les fêtes de Pâques arrivent dans quelques jours, notre pays traverse une crise sanitaire d'une grande ampleur.

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement a été mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h00.

Le 27 mars 2020, le Premier Ministre Édouard Philippe a annoncé la prolongation des mesures de confinement jusqu'au 15 avril 2020.

Des dérogations sur attestation sont possibles dans le cadre de :

- › Déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, lorsqu'ils sont indispensables à l'exercice d'activités ne pouvant être organisées sous forme de télétravail ou déplacements professionnels ne pouvant être différés.
- › Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées (liste sur [gouvernement.fr](http://gouvernement.fr)).
- › Consultations et soins ne pouvant être assurés à distance et ne pouvant être différés ; consultations et soins des patients atteints d'une affection de longue durée.
- › Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants.
- › Déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie.
- › Convocation judiciaire ou administrative.
- › Participation à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative.

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
CHEZ VOUS**

**La Commune de LIMERSHEIM vous demande de respecter strictement ces consignes fixées par l'État afin d'enrayer la propagation du COVID 19.**

Votre Maire, Stéphane SCHAAL



## Déclarations préalables

### **Demandeur**

### **Objet**

### **Décision**

A = Autorisé, R = Refusé

**DARMOISE Cédric**

Édification d'une clôture  
2B, rue Binnen

R : 02/12/2019

**DUSCH Christine**

Ravalement de façade  
1, rue de la Gare

A : 16/01/2020

**KLEINMANN Stéphane**

Création d'une véranda et pergola  
2 A, rue des Platanes

A : 16/01/2020

**FOESSEL Pierre**

Remplacement de fenêtres,  
porte-fenêtre et volets roulants  
1, rue des Platanes

A : 20/01/2020

**DARMOISE Cédric**

Édification d'une clôture  
2B, rue Binnen

A : 06/02/2020

**CALMEJEANNE Agnès**

Édification d'une clôture  
20, rue du Verger

A : 21/02/2020

**GUIDAT Erwin**

Ravalement de façade  
26, rue Valpré

A : 27/02/2020

**ROESSLINGER Raphaël**

Ajout d'une fenêtre de toit, réfection couverture  
et pignon, suppression d'une porte  
4, rue Circulaire

A : 28/02/2020

**PREVOST Patrick**

Transformation d'une fenêtre en porte  
70 A, rue Circulaire

R : 23/03/2020

**PREVOST Patrick**

Transformation d'un atelier en maison d'habitation  
70 A, rue Circulaire

R : 23/03/2020



## ***Fonctionnement de la Mairie durant la crise***



Depuis le 18 mars dernier, les services administratifs et techniques de notre commune sont fermés au public et les employés ont été placés en télétravail ou astreinte à domicile.

La messagerie de la mairie a été transférée sur la messagerie personnelle du Maire, qui traite les mails soit directement de son domicile, soit lors des passages en Mairie (2 à 3 fois par semaine).

Le répondeur est enclenché et les messages sont également traités lors des passages en Mairie. N'hésitez pas, et laissez un message.

Une conférence téléphonique est également organisée chaque lundi matin entre les 28 maires de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein afin de faire un point sur la situation à cet échelon.

## ***Élections municipales 2020***

Je profite de ce Qui, Quand, Quoi, certes exceptionnel, pour remercier les électrices et les électeurs de Limersheim qui se sont déplacés le dimanche 15 mars et qui nous ont manifesté leur confiance pour un nouveau mandat.

Ces élections ont été marquées par les premières mesures COVID 19 et je remercie l'ensemble des électeurs d'avoir respecté les gestes barrières. Le nouveau conseil municipal n'a cependant pas pu être installé lors de sa séance prévue le dimanche 22 mars.



Aussi, le Conseil Municipal 2014 – 2020, y compris Maire et Adjoints, reste en place et continue de gérer les affaires courantes.

L'installation du nouveau Conseil Municipal est pour l'heure reportée. Elle pourrait intervenir dès la semaine après le 10 mai en fonction des décisions gouvernementales.

## ***Communication communale durant la crise***

Actuellement, et ce depuis le début de la crise, de nombreuses informations sont régulièrement relayées sur la page Facebook de Limersheim, soit par la commune soit par divers habitants.

Si vous n'avez pas encore rejoint le groupe, je vous invite à le faire au plus vite.

**facebook**



**LA POSTE**

**LES FACTEURS PASSERONT À  
COMPTER DU 30 MARS 2020,  
LES MERCREDIS, JEUDIS ET VENDREDIS**

## Chantier en cours



Avec la crise sanitaire actuelle, le chantier de rénovation de l'église Saint Denis est à l'arrêt.

Les travaux de peinture, chauffage, maçonnerie, plâtrerie et campanaire sont terminés.

Les travaux de démontage de l'échafaudage, devant se dérouler les 16,17 et 18 mars, ont été arrêtés suite aux mesures de confinement.

Les travaux d'électricité sont terminés à 90 %.

Dès le démontage de l'échafaudage effectué, le démontage de l'autel actuel et les travaux de carrelages pourront être réalisés.

Les travaux extérieurs sont également arrêtés pour le moment.

Des travaux bénévoles seront également à organiser pour les finitions aux niveaux des bancs et le nettoyage de l'église.

Pour le moment, la date de fin de chantier n'est pas encore connue.

## Informations SDEA



Syndicat des Eaux  
et de l'Assainissement  
Alsace-Moselle

Face au Covid-19, nous adoptons les gestes sanitaires nécessaires et cela passe notamment par le nettoyage des surfaces.

Dans ce cadre, nous rappelons que toutes les lingettes désinfectantes doivent être jetées dans les poubelles et non dans les toilettes.

Les lingettes, comme tout objet solide, sont à l'origine de problèmes sur les systèmes d'assainissement comme des obstructions et détériorations des pompes de relevage. De plus, cela renchérit le coût de l'assainissement et de l'épuration et demande des opérations de débouchage délicates à nos agents. Merci pour eux et pour nous tous de bien veiller à respecter cette règle d'usage durant ce temps de confinement.

Notre service usagers-clients reste à votre écoute du lundi au vendredi de 7h30 à 17h30 au 03 88 19 29 99 ou par courriel [accueil.clients@sdea.fr](mailto:accueil.clients@sdea.fr).

Notre service de permanence reste mobilisé en dehors de ces horaires d'ouverture au 03 88 19 97 09.

**Information locale : vous avez peut-être remarqué que l'eau du robinet est légèrement chlorée. Nous avons l'habitude de bénéficier d'une eau sans traitement, mais dans les circonstances actuelles cette chloration a été demandée par l'Agence Régionale de Santé.**

**COVID-19** Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les  
mains très  
régulièrement



Tousser ou  
éternuer dans  
son coude  
ou dans un  
mouchoir



Utiliser des  
mouchoirs à  
usage unique



Saluer sans  
se serrer  
la main,  
éviter les  
embrassades

## L'école à la maison

Lumni, France 4, France 2 et France 5 se mobilisent chaque jour du lundi au vendredi pour prolonger les cours à la maison... Et devenir une grande classe !

Ce dispositif ludique mais dispensé par des professionnels répond à la mission « Nation apprenante ». Ces programmes ont pour ambition d'assurer une continuité pédagogique dans cette période de confinement.

Rendez-vous sur France 4 de 9h à 11h

9h-10h : cours de français et de mathématiques pour les élèves de CP et de CE1

10h-11h : cours de français et de mathématiques pour les élèves du CE2 au CM2

Rendez-vous sur France 4 de 14h-16h

14h-15h : cours de français, mathématiques, anglais, histoire-géographie ou sciences pour les élèves de 6ème et de 5<sup>ème</sup>

15h-16h : cours de français, mathématiques, anglais, histoire-géographie ou sciences pour les élèves de 4ème et de 3ème

Rendez-vous sur France 4 de 16h-16h45

16h-16h45 : cours de français, mathématiques, anglais, histoire-géographie, physique-chimie et SVT

Rendez-vous sur France 2 à 10h, France 5 à 10h45 et France 4 à 16h45.

**SAUVEZ DES VIES  
RESTEZ  
CHEZ VOUS**



# Les commerces locaux

## **Potagers d'Angèle - Limersheim**

Angèle LUTZ vous accueille dans sa boutique uniquement les samedi matin entre 10h00 et 12h00 en attendant le retour des légumes de printemps

Il est rappelé de garder la distance de 2m entre chaque client et 2 personnes uniquement dans la boutique.

Adresse : 39, rue Circulaire

## **Le dépôt de pain - Limersheim**



Le dépôt de pain est ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 9h00.

Le magasin sera fermé le vendredi 10 avril 2020 (vendredi saint).

Pour gagner du temps vous pouvez également passer commande la veille, avant 12h00 au numéro 03 88 59 41 67

## **PROXI - Hindisheim**

Le Proxi d'Hindisheim, vous propose la livraison de vos courses à domicile. Venez choisir en magasin ou passez commande par téléphone au 03 88 75 01 04, nous vous déposons vos courses chez vous.

Livraison possible sur Blaesheim, Hindisheim et Limersheim et offerte dès 25€ d'achat.

Compte-tenu de la charge de travail actuelle et de l'état de fatigue des équipes, nous ne pouvons plus assumer des livraisons de complaisances.

Ainsi, dorénavant les livraisons seront reversées en priorité aux personnes :

- > ayant obligation de rester confiner ;
- > fragiles : + de 65ans, atteintes de pathologie les rendant vulnérables face au COVID-19;
- > n'ayant pas la possibilité de se déplacer.



## **Boucherie BLUMSTEIN - Hindisheim**

La boucherie BLUMSTEIN propose la livraison à domicile.

Appelez au 03 88 64 27 96

## **Boucherie FISCHER KIENZLI - Erstein**

Pour les commandes de viande et de charcuterie, nous livrons tous les après-midis du lundi au vendredi à partir de 25 euros.

Vous pouvez appeler tous les matins au 03 88 98 22 64 de 8h00 à 13h00.

# Les commerces locaux

## Ferme BOTTEMER - Hindisheim

**NOS PRODUITS**

### Fromage de chèvre frais BIO

**Fromages fermiers au lait cru**  
environ 90g - 2,50€ / pièce

- Nature (existe en bûche 110g env, supp, 0,50€)
- Ciboulette - Poivre noir - Ail & fines Herbes
- Saveur du Jardin (oignon, ail, échalotte, persil, poivre, tomate, ciboulette)
- Saveur Orientale (oignon, poivron rouge, piments doux & cayenne, poivre, cumin, origan, herbes de provence)
- Saveur potagère (oignon, carotte, poireau)
- Saveur des Bambins (oignon, échalotte, tomate, pavot)
- Fumé à l'ancienne
- Lait de chèvre frais entier cru BIO - 2,00€ / litre



### Colis de viande de Génisse 2019

Viande de génisses issues de notre élevage, portionnée, conditionnée sous vide, pouvant être congelée

#### Le « Classique »

- Côte de bœuf ou faux filet
- Filet de boeuf en tournedos ou rumsteak
- Steaks tranchés
- Bourguignon
- Pot au feu (paleron, plat de côte, macreuse...)
- Rôti

#### Le « Cuisson rapide »

- Côte de bœuf ou faux filet
- Filet de boeuf en tournedos ou rumsteak
- Steaks tranchés
- Viande Hachée barquette d'environ 1Kg
- Steaks hachés conditionnés par 4
- Emincé de bœuf

\*liste non exhaustive, les morceaux peuvent varier

**12,50€ / kg pour un colis de 10kg environ**  
**13,00€ / kg pour un colis de 5kg environ**



### Colis de viande d'agneau

**Agneau entier (à partir de 14kg) ou 1/2 agneau (à partir de 5kg)**  
découpé / portionné - 12,50€ / Kg

- Gigot
- Côtelettes
- Poitrine découpée « façon Ribs »
- Selle (entière ou en côtelettes)
- Épaule désossée ou non, roulée et ficelée gratuitement sur demande, ou tranchée en steaks
- Agneau entier en carcasse (à partir de 15 kg) 9€ / kg (idéal à la broche)





Ferme Bottemer  
Hindisheim - Krautergersheim



06 45 76 80 50



06 70 74 22 57



fermebottemer@gmail.com

### Nous proposons également en plus des colis :

- Merguez sous vide env. 1kg
- Viande hachée en barquette env. 1kg
- Steaks hachés en barquette env. 4x125g
- Steaks marinés (paprika ou curry) env. 500g
- Emincé mariné (paprika ou curry) env. 500g

**13,00€ / kilo - Minimum par commande : 2kg**

- Pommes de terre BIO - 1€/Kg



## Foies Gras du Ried – Ichtratzheim



Durant cette période de confinement et afin de réduire les déplacements, l'entreprise les Foies Gras du Ried d'Ichtratzheim vous propose toutes les semaines une livraison à domicile d'un panier (fruits, légumes, pains, fromage, viandes,...).

Livraison gratuite dans un rayon de 20km autour d'Ichtratzheim, paiement par CB à distance.

Voici le lien :

[https://www.facebook.com/permalink.php?story\\_fbid=117165025299401&id=208849259464320](https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=117165025299401&id=208849259464320)

## Tabac Presse Steph' – Hindisheim

Le tabac presse continue de vous accueillir du lundi au vendredi de 7h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Le samedi et dimanche matin de 8h00 – 12h00. Fermé le mercredi après-midi.

Le service postal est assuré aux mêmes horaires mais les courriers ne sont pris en charge par la Poste uniquement les mercredi, jeudi et vendredi.



**E. Leclerc**  
**Erstein**



## HORAIRES

### Hypermarché - Rue du Printemps

De 8h à 9h

RÉSERVÉ AU 70ANS+ sur présentation de la carte d'identité

De 9h à 18h

TOUT PUBLIC EN RESPECTANT LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

De 18h à 19h

RÉSERVÉ AU PERSONNEL SOIGNANT ET PERSONNEL TRAVAILLANT  
sur présentation du justificatif de déplacement  
professionnel de l'employeur

### Drive - Rue de Kyoto

Du Lundi au Vendredi de 9h à 19h30  
le Samedi de 9h à 19h

### Le Marché Bio - Route de Krafft

Du Lundi au Samedi de 9h à 18h

### Espace Culturel - Route de Krafft

Du Lundi au Samedi de 10h à 18h

## COVID 19 et le soutien aux entreprises

L'État (DIRECCTE), la Région Grand Est, les CMA et les CCI du Grand Est sont mobilisés pour apporter un accompagnement adapté, réactif et concret aux entreprises.

Trois canaux de contact :

- Une plate-forme web unique de traitement des demandes partagée entre les partenaires  
Pour y accéder aller à l'adresse <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/accompagnement-eco-covid-19-grand-est>
- Un numéro pour appeler votre Chambre de Commerce et d'Industrie  
09 71 00 96 90
- Un numéro pour appeler votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
09 86 87 93 70

# COVID-19

## VIOLENCES INTRA-FAMILIALES EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

### Victime ou témoin ? Agissez.

En période de confinement, le risque de violences envers les femmes et les enfants est accru, alors que les signalements sont plus difficiles à réaliser par les victimes.

### Par téléphone

**3919** Numéro national sur les violences faites aux femmes

**119** Numéro national Enfance en danger

**17** En cas d'urgence, gendarmerie nationale 24h/24, 7J/7

### Par sms

**114** Pour alerter la gendarmerie nationale 24h/24, 7J/7

### Sur internet

**[arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)**

La plateforme de signalement anonyme et gratuite 24h/24, 7J/7

**VIGILANCE CITOYENNE** : si vous entendez des cris ou des coups chez vos voisins, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie. Soyons toutes et tous responsables et solidaires des plus vulnérables.





**La Croix-Rouge française propose un dispositif d'écoute et de livraison solidaire pour les personnes isolées**



## **croix-rouge** chez vous écoute & livraison solidaire **09 70 28 30 00**

Vous vivez seul(e) ? Votre état ne vous permet pas de faire vos courses ou d'aller chercher vos médicaments à la pharmacie ? Personne ne peut malheureusement vous aider. Vous vous sentez isolé(e), la situation actuelle vous inquiète et vous souhaitez en parler ?

### **La Croix-Rouge française est là pour vous !**

Pour répondre à la crise Covid-19 et aider les plus fragiles, notre association a mis en place un dispositif exceptionnel qui s'adresse aux personnes confinées qui n'ont personne autour d'elles pour les aider ou avec qui parler.

### **Appelez le 09 70 28 30 00**

En composant ce numéro non surtaxé, qui fonctionne 7 jours sur 7 de 8 heures à 20 heures, vous serez mis en relation avec une équipe de volontaires Croix-Rouge. À votre écoute, ils prendront le temps de vous parler, de vous informer et de vous orienter.

Grâce à cette ligne téléphonique, **deux services sont à votre disposition :**

#### **• Croix-Rouge écoute**

Si vous ressentez le besoin de parler, de partager vos interrogations ou vos peurs, notre équipe dédiée est là pour **vous apporter une écoute chaleureuse et bienveillante**, vous rassurer, et, si nécessaire, vous orienter vers d'autres services. Des bénévoles formés à l'écoute sont également disponibles pour vous apporter un soutien psychologique.

#### **• Les livreurs solidaires**

Ce dispositif vous permet de **vous faire livrer à domicile des produits de première nécessité : denrées alimentaires, produits d'hygiène et médicaments sur ordonnance**. Ces produits restent à votre charge, ils vous seront livrés par les bénévoles de la Croix-Rouge française.



[www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)



**croix-rouge française**  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



# Confinement et les beaux jours qui arrivent

## Travaux estivaux

Avec les beaux jours et le confinement en vigueur, tous nos jardins et maisons nécessitent quelques petits travaux. Ces travaux peuvent être sources de bruits et de désagréments pour vos voisins. Éviter les travaux bruyants, comme la tondeuse, débroussailleuse ou tronçonneuse les dimanches, les jours fériés et après 20h00. Essayer de respecter aussi la pause de 12h00 à 13h30.

## Déchets verts

Actuellement, en raison de la crise sanitaire et l'arrivée du printemps, les travaux dans les jardins battent leur plein. Cependant les déchetteries de Hindisheim et d'Erstein sont fermées.

**Aussi, il est rappelé qu'il est interdit de jeter les déchets verts le long des chemins ruraux et en lisière de forêt.**

**Il est également interdit de procéder au brûlage des déchets verts dans son jardin.**

**Merci de bien vouloir attendre l'ouverture des déchetteries pour évacuer vos déchets et d'espacer au maximum la tonte de vos gazons.**



## Nettoisement des trottoirs

Il est rappelé que chaque propriétaire ou locataire est tenu de veiller à la propreté des rues et trottoirs devant son habitation. Notre cadre de vie n'en sera que plus agréable et accueillant. **Pas besoin d'attestation de sortie pour balayer son caniveau.**

**Coronavirus COVID-19**

**Des déplacements brefs tolérés, dans le respect des gestes barrières**



Pour une activité physique, individuelle



Une sortie avec les enfants (une attestation suffit pour un adulte avec des enfants tant qu'ils sont mentionnés)




Une sortie avec son chien pour satisfaire ses besoins ou pour un rendez-vous vétérinaire

Sorties limitées à 1 h quotidienne, dans un rayon maximal d'1 km autour du domicile



**Coronavirus COVID-19**

**Sortie avec les enfants**



Sortie limitée à 1 h quotidienne, dans un rayon maximal d'1 km autour du domicile



**Coronavirus COVID-19**

**Attention aux faux contrôles**

Ces personnes malveillantes :

- agissent en tenue civile, en portant un brassard non réglementaire
- exigent un paiement immédiat et en espèces de l'amende



**En cas de doute, demandez la carte professionnelle de l'agent.**



**Coronavirus COVID-19**

**L'attestation de déplacement dérogatoire**



Elle est valable une seule fois



Elle doit être renouvelée à chaque sortie



Les sorties doivent être brèves et effectuées à proximité



L'heure de sortie doit être inscrite



## Chiens et déjections

Élever un chien demande de la patience, apporte certainement des joies, mais engendre également des responsabilités. Il faut à tout prix veiller à ce que les animaux ne dégradent pas les espaces publics ou privés. Ayez un comportement responsable, ne gêchez pas la vie des autres, un simple geste suffit : prendre un sac et ramasser.

4 distributeurs de sachets, fabriqués à partir de boîtes aux lettres et décorées par le Conseil Municipal des Enfants ont été installés à la Laiterie, à l'entrée du village, rue Haute et rue des Platanes.



SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ**  
CHEZ VOUS

Pour information les photos et l'installation des distributeurs ont eu lieu avant le confinement

## VOUS VOUS POSEZ CERTAINES QUESTIONS ? VOICI LA RÉPONSE À VOS INTERROGATIONS LES PLUS FRÉQUENTES

QUESTIONS	RÉPONSES
Faut-il une attestation dérogatoire pour CHAQUE DÉPLACEMENT ?	<b>OUI</b> , l'attestation doit être datée.
Puis-je aller : - à la pêche ? - aux jardins municipaux ?	<b>NON</b> , ceci n'est pas autorisé.
Puis-je aller : - me promener en forêt ? - faire du vélo ?	<b>NON</b> , les sorties doivent être brèves et à proximité du domicile.
Est-il possible d'aller "faire mon bois" en forêt ?	<b>NON</b> , ceci n'est pas autorisé.
Puis-je aller manger chez des amis/de la famille ?	<b>NON</b> , ceci n'est pas autorisé.
Pouvons-nous faire les courses en famille ?	<b>NON</b> , il est préférable de les faire seul(e).
Puis-je me rendre à un enterrement ?	<b>NON</b> , ceci n'est pas autorisé.
Puis-je emmener mon animal chez le vétérinaire ?	<b>OUI</b> , muni(e) de votre attestation dérogatoire.
Puis-je déménager pendant la période de confinement ?	<b>OUI</b> , si vous ne pouvez pas le reporter. Les déménagements sont limités aux besoins stricts, par exemple en cas de fin de bail.

DANS TOUTS LES CAS ET POUR CHACUN DE VOS DÉPLACEMENTS AUTORISÉS,  
MUNISSEZ-VOUS DE VOTRE ATTESTATION.

Coronavirus COVID-19		
Sanctions encourues pour violation des mesures de confinement		
Première sanction	Récidive dans les quinze jours	Verbalisation à plus de trois reprises dans un délai de trente jours
Amende forfaitaire de <b>135 €</b>	Amende forfaitaire de <b>200 €</b> majorée à 400 €	<b>3750 €</b> d'amende de principe de confinement



SAUVEZ DES VIES  
**RESTEZ**  
CHEZ VOUS

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)

*En cette période spéciale, nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Pâques. Et surtout, restez chez vous.*

Qui ? Quand ? Quoi ? Numéro 29  
Avril 2020 édité par la Mairie de Limersheim



Le Maire,  
  
Stéphane SCHAAL